

PARC NATUREL RÉGIONAL
DU MARAIS POITEVIN



Exemples d'alternatives réglementaires proposées dans le Parc Naturel Régional du Marais poitevin

RÉUNION
DU 23
FÉVRIER 2016



Une autre vie s'invente ici





Un accompagnement du PARC au cas par cas en lien avec les services de l'Etat

LE PARC

Ne dispose pas du pouvoir de police,

Assiste les communes et les EPCI à leur demande

- ✓ Informe, sensibilise et conseille dans l'application de la loi
- ✓ Accompagne les communes volontaires dans l'effacement de la publicité et le choix des alternatives légales possibles.

*Exemple en cours à Benet, Saint-Pierre-le-Vieux et Triaize :
communes volontaires pour expérimenter la
dépose des panneaux publicitaires dès 2015 avec phase amiable.*



LE PARC PROPOSE AUX COMMUNES VOLONTAIRES UN INVENTAIRE EN LIEN AVEC LES SERVICES DE L'ÉTAT

Identification des dispositifs existants, cartographie, réunions d'information pour faciliter la concertation

Nature	Infraction	En ou hors agglomération	Temporaire/définitif	Disposition	Dimension	Quantité	Photographie	Raison	Suite à donner	SUIVI
<input type="checkbox"/> Publicité <input type="checkbox"/> Préenseigne <input type="checkbox"/> Enseigne <input type="checkbox"/> Affichage libre	<input type="checkbox"/> Dispositif légal <input type="checkbox"/> Publicité interdite en agglomération PNR <input type="checkbox"/> Pré-enseigne non dérogatoire <input type="checkbox"/> Autre infraction	<input type="checkbox"/> En aggro <input type="checkbox"/> Hors agglomération	<input type="checkbox"/> Temporaire <input type="checkbox"/> Définitif	<input type="checkbox"/> Scellé au sol <input type="checkbox"/> Posé au sol <input type="checkbox"/> Mobilier urbain <input type="checkbox"/> Mur	12m ² 4 m ² 2 m ² 1,5 m ²	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4			<input type="checkbox"/> SIL <input type="checkbox"/> RIS <input type="checkbox"/> RIEN	<input type="checkbox"/> Fait <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Mise en place SIL PNR
<input type="checkbox"/> Publicité <input type="checkbox"/> Préenseigne <input type="checkbox"/> Enseigne <input type="checkbox"/> Affichage libre	<input type="checkbox"/> Dispositif légal <input type="checkbox"/> Publicité interdite en agglomération PNR <input type="checkbox"/> Pré-enseigne non dérogatoire <input type="checkbox"/> Autre infraction	<input type="checkbox"/> En aggro <input type="checkbox"/> Hors agglomération	<input type="checkbox"/> Temporaire <input type="checkbox"/> Définitif	<input type="checkbox"/> Scellé au sol <input type="checkbox"/> Posé au sol <input type="checkbox"/> Mobilier urbain <input type="checkbox"/> Mur	12m ² 4 m ² 2 m ² 1,5 m ²	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4			<input type="checkbox"/> SIL <input type="checkbox"/> RIS <input type="checkbox"/> RIEN	<input type="checkbox"/> Fait <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Mise en place SIL PNR

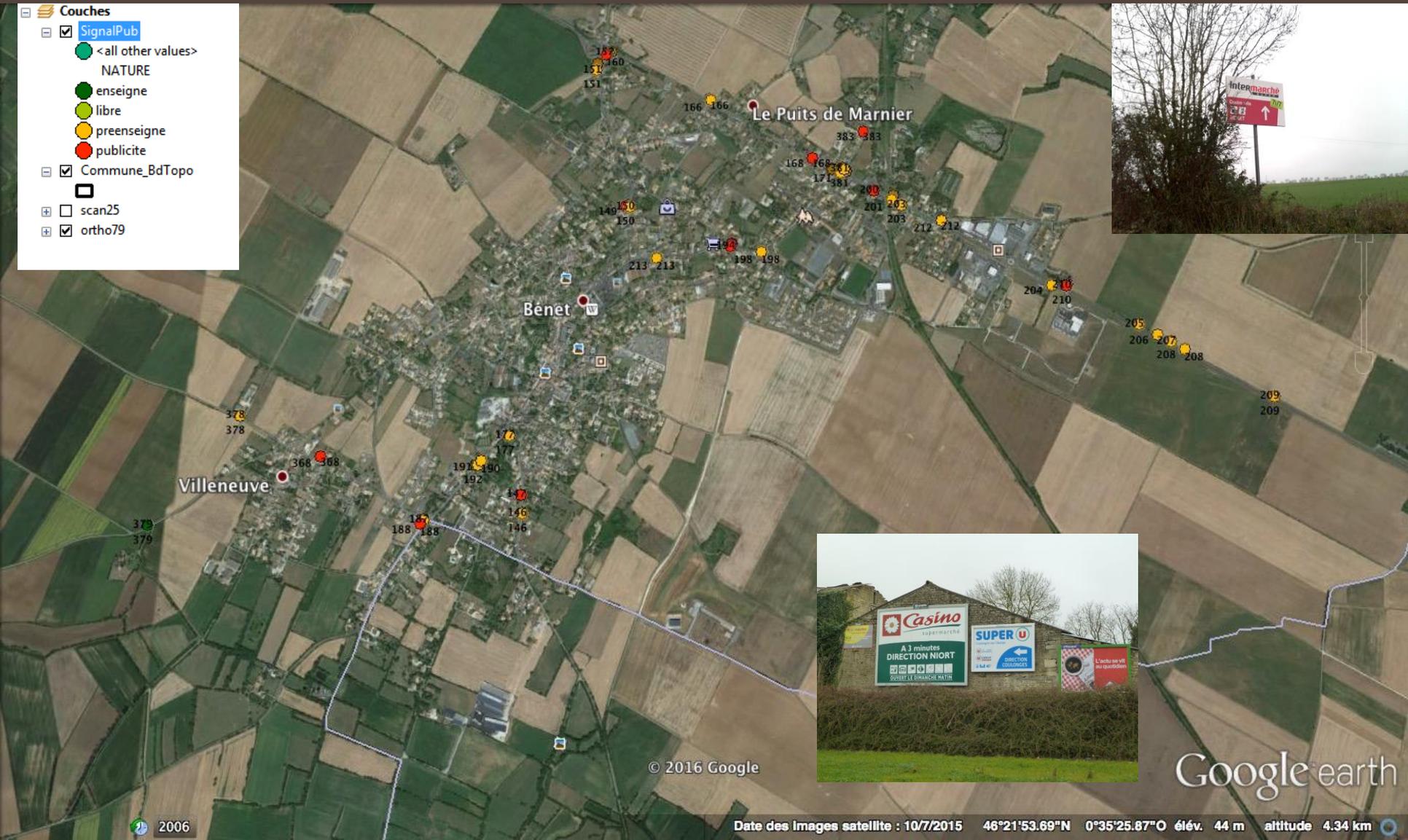




INVENTAIRE CARTOGRAPHIQUE : EXEMPLE DE BENET

Couches

- SignalPub
- <all other values>
- NATURE
 - enseigne
 - libre
 - preenseigne
 - publicite
- Commune_BdTopo
- scan25
- ortho79



© 2016 Google

Google earth



DES ALTERNATIVES LEGALES EN CONCERTATION AVEC LES GESTIONNAIRES DE VOIRIE : LES PANNEAUX ROUTIERS

Le jalonnement routier permet la signalisation des localités, des services publics et de certaines activités touristiques.

La signalisation directionnelle D

guide l'utilisateur en déplacement vers les destinations à moyenne et longue distance.
Type D21a ou D21 ou D43 ou D 44 en remplacement des totems d'entrée de ville



Ensemble D44 + CE

La signalisation touristique

Pour curiosités culturelles et touristiques.
Exemple : panneaux E33b dans les PNR



E33b



Les Panneaux CE

Pour services, sites ou équipements de proximité.



CE 5b



CE 4b



Une autre vie s'invente ici



LA SIGNALISATION D'INFORMATION LOCALE (SIL)

La SIL permet de signaler activités et services dans les villes et bourgs

Elle répond à des règles pour faciliter sa lisibilité et son efficacité, notamment :

- Positionner idéogramme avant mention ;
- Aligner logos, mentions et flèche directionnelle
- Préférer une séparation par direction avec un maximum de 6 réglettes
- Regrouper les familles (services ou activités) dans le même ordre
- Préférer un mobilier bi-mât type Dc29 sobre, facile d'entretien et pérenne





UNE CHARTE DE SIGNALISATION D'INFORMATION LOCALE DU PARC EXPÉRIMENTÉE DANS LE SITE CLASSÉ

Pour les communes du site classé et celles disposant d'un patrimoine bâti remarquable (abords des monuments historiques), la publicité était déjà interdite depuis plusieurs années. Une charte de SIL y a été expérimentée.

La charte de SIL est en cours d'évolution en lien avec les services du Conseil Départemental et l'Etat

Elle sera proposée aux communes qui souhaiteront renouveler leur SIL.





POUR LES PIÉTONS, DES RELAIS INFORMATION SERVICE (RIS)

« Bienvenue dans le Marais »

pour valoriser les activités et services du territoire, en remplacement de la publicité

Le RIS, mobilier urbain, peut être implanté en ou hors agglomération sur le domaine privé ou public de la commune (sur zones de stationnement, de préférence intégré aux supports existants)

Les informations à caractère commercial doivent être strictement informatives, gratuites et exhaustives.

Comme pour la SIL, une charte est proposée aux communes qui souhaitent installer ces RIS





PARC NATUREL RÉGIONAL DU MARAIS POITEVIN

2, rue de l'église • 79510 Coulon

Tél. 05 49 35 15 20 • Fax 05 49 35 04 41
correspondance@parc-marais-poitevin.fr

www.parc-marais-poitevin.fr

Service aménagement / cadre de vie
Référent : Gaëlle ROMI, chargée de mission

Une autre vie s'invente ici

